

Décision

Générale

colonial

Décision n° 307 7 mai 1941

n° 307 7

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 mai 1941

Numéro JO

n° 534 du 31/05/1941

Date du numéro

31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

Par mesure exceptionnelle de reclassement, la solde mensuelle du moniteur A. Farah est portée à mille deux cents francs, pour compter du 1er mai 1941.